

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2022-018****Date de convocation :**
15 Septembre 2022**Date d'affichage :**
19 Septembre 2022**Nombre de membres**
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11**Vote**
Pour : 11
Contre :
Abstention :**OBJET :**
DISSOLUTION BUDGET
CAISSE DES ECOLES

Le vingt-trois septembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Etaient présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENRY Manuel, M. ROBIN Thomas, M. MOUSSU Frantz, Mme GLANARD Florence, M. GLANARD Michel, M LE SOURD Jean-Yves, M. HADENGUE Michaël

Absent et représenté :

M DEBUYSERE Pascal représenté par M Jean-Claude ROBIN

Absent :

Mme REY Brigitte,
M. Stéphane AUDUREAU
Mme VERBRUGGHE Aurélie
M. Yohann LEPORE - BACHELET

2022-18: Dissolution budget « Caisse de l'école » : à l'unanimité

Vu l'article L.212-10 du code de l'éducation;

Vu la circulaire interministérielle du 14/02/2002 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel qui a modifié l'article L.212-10 du code de l'Education

Vu la délibération n°2020-03 du 03 mars 2020 procédant à la mise en sommeil du budget de la caisse des écoles pour une durée de 3 ans

Considérant que le dernier compte de gestion faisait apparaître un excédent de fonctionnement de 0 euro

Considérant qu'aucune opération de recettes ou de dépenses n'a été effectuée depuis la mise en sommeil,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la passation des diverses écritures comptables nécessaire à la dissolution de la Caisse des écoles, écritures de nature non budgétaire effectuées à l'initiative respective de l'ordonnateur et du comptable

APPROUVE la reprise des résultats du budget de la Caisse des écoles dans la comptabilité principale de la commune

APPROUVE la dissolution définitive de la Caisse des écoles

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 23 septembre 2022

La secrétaire de séance
Caroline DOUBLIER



Le Maire
Jean-Claude ROBIN

